



Salaires non payés (2 mois)

Par **Mingout**, le **26/10/2010** à **10:40**

Bonjour,

Mon entreprise en difficulté, ne paye plus ses employés (9) depuis deux mois, selon le comptable, un liquidateur a été nommé hier 26 octobre 2010.

Personnellement j'ai retrouvé du travail, acculé par mes crédits, je ne peux faire face.

Y-a-t-il un moyen de commencer mon nouveau job sans pour autant perdre mes droits.

Je veux bien perdre mon indemnité de licenciement, mais en aucun cas mes congés payés et les derniers salaires dus.

Merci d'avance pour votre aide

Cordialement

Par **P.M.**, le **26/10/2010** à **12:31**

Bonjour,

Il faudrait prendre contact rapidement avec le liquidateur mais normalement tant que le contrat de travail n'est pas rompu, vous ne pouvez pas occuper un nouvel emploi puisque vous n'êtes pas libre de tout engagement...

Dans ce cas précis, si vous voulez pouvoir vous faire embaucher dans une autre entreprise, vous pourriez prendre acte de la rupture du contrat de travail par lettre recommandée avec AR mais vous ne pourrez pas prétendre immédiatement à l'indemnisation par Pôle Emploi sans pour autant perdre droits sur les salaires impayés et les congés payés...

Par **Mingout**, le **26/10/2010** à **13:17**

Merci pour votre réponse, mais le liquidateur n'est pas connu, le patron est injoignable.

Autrement dit personne n'est à même d'ouvrir un dialogue et nous (9) devons faire face à nos crédits et moyens de vivre.

Je pense déposer une plainte au "Conseil des Prud'hommes de Créteil" qu'en pensez-vous?

Par **P.M.**, le **26/10/2010** à **14:13**

Ce n'est pas une plainte mais un recours devant le Conseil de Prud'Hommes qui de toute façon ne vous rendra pas une décision immédiate même si un référé est moins long...
Les coordonnées du liquidateur peuvent être obtenu auprès du greffe du Tribunal de Commerce s'il a bien été désigné ou éventuellement par [ce site](#)
Vous pourriez éventuellement consulter un avocat spécialiste peut-être en partageant les frais ou vous rapprocher d'une organisation syndicale...